

002 Il faut le N° du tableau Excel « TDB » LEA (Lieu Ecoute Accueil) à Montreuil va-t-il disparaître suite à la perte d'un tiers de sa subvention ? Un titre qui résume l'intérêt principal

L'objet de cette fiche n'est pas de faire une description complète de l'action mais de la repérer et de permettre au lecteur de s'informer auprès d'une personne contact

L'association LEA a été créée en 1995 dans le quartier de la Boissière à Montreuil à l'initiative de parents inquiets des dérives liées à la consommation de drogues par les jeunes. En lien avec la politique de la ville, elle a d'abord ouvert une Antenne Parents à La Boissière. Rapidement, la Municipalité lui a demandé de travailler sur des Points Ecoute Jeunes à La Noue et à la cité de l'Espoir. En 1996, une Antenne Jeunes y a vu le jour avec pour mission de **travailler sur les conduites à risques, la toxicomanie et l'insertion**. *Faire une ou 2 phrases sur l'histoire et l'origine.*

Répondre à travers le texte raconté aux 6 questions QQQQCP (Quoi, qui, où, quand, comment, pourquoi)

Elle a été doublée d'une **Antenne Parents** qui dispense un accompagnement à la parentalité. Les Points Ecoute ne dispensent pas de prestation mais organisent un dialogue et des échanges entre les usagers ainsi qu'une médiation avec les institutions, notamment scolaires, afin que des réponses soient construites collectivement. Par ailleurs, LEA traite de la question de l'inter culturalité à l'occasion d'événements culturels et conviviaux et grâce à l'intervention d'un ethno-psychologue de l'hôpital Avicenne.

L'association est financée depuis 1996 par la Direction générale des services sociaux (ex DDASS) à hauteur de 70 %, et pour le reste par le Conseil général, la Ville (via les « projets ville ») et l'Etat (via une subvention pour un emploi aidé). Elle répond occasionnellement à des appels à projets.

En février 2013, les financeurs de LEA ont validé son projet d'activité et son budget. L'association leur avait indiqué qu'elle entendait augmenter légèrement celui-ci pour pouvoir embaucher un collaborateur supplémentaire qui travaillerait en particulier avec les collègues sur les élèves exclus. Or **cinq mois plus tard**, LEA a appris que sa subvention serait **diminuée d'un tiers** (- 47 000 euros). Cette décision **met en péril** non seulement ses **six emplois**, mais aussi **le travail qu'elle mène** auprès de populations fragiles et précaires.

Les pouvoirs publics considèrent à tort que l'association peut embaucher des emplois d'avenir ou des emplois tremplin. Or elle a besoin de professionnels expérimentés et compétents, qui doivent être rémunérés à juste titre. L'association se voit aussi rétorquer qu'elle peut répondre à des appels à projets. Elle le fait, mais cela demande un temps et une énergie considérables pour une réponse tardive et un résultat aléatoire.

On développe le pourquoi avec un aperçu sur l'utilité sociale de l'action

Qui plus est, LEA, comme de nombreuses autres associations du champ de l'action sociale, remplit un service d'intérêt général auprès de la population. En lui conseillant de répondre à des appels d'offres, on lui demande donc de se plier à une **logique de compétitivité**, de concurrence et de rentabilité de court terme qui lui interdit les co financements.

En l'état, LEA peut espérer sauver l'année 2014, mais n'ira pas au-delà. Elle n'est pas seule dans cette situation. C'est pourquoi la mobilisation lancée par la plateforme est essentielle.

Contact

Les coordonnées sont recopiées du tableau excel

Danièle CREACHCADEC, LEA, membre du CA, 06 83 12 57 69 dacreachcadec@gmail.com 93100 Montreuil

AJOUTER LOGO ou Photo

DM *nom de celle/celui qui a réalisé la fiche*

NON validée *état où en est : non finalisée, non validée par le contact, validée par le contact ou l'asso (pour ensuite diffuser)*

➤ *Ajouter note en bas de page indiquant travail du CAC*